

Résumé de la deuxième réunion du sous-groupe sur les indicateurs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État

Progrès accomplis depuis la dernière réunion

En l'absence des Coprésidents du groupe de travail (Francesca Bomboko, RDC et Henk-Jan Brinkman, BACP), la réunion a été présidée par Helder da Costa (Timor-Leste) et Gary Milante (Banque mondiale). Les Coprésidents ont rappelé aux participants que lors la réunion de Copenhague, un programme et d'une méthode de travail ont été choisis, des paramètres généraux pour la sélection d'indicateurs ont été examinés, et un cadre d'analyse initial a été développé à la fois pour l'éventail de la fragilité et pour les indicateurs des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État. Depuis Copenhague, et en s'appuyant sur les commentaires des membres du groupe de travail, une réunion des Coprésidents à Paris et des consultations avec le g7+ et le Coprésident du g7+ à Dili, les Coprésidents ont affiné le cadre et les paramètres pour la sélection des indicateurs.

Format de l'éventail de la fragilité

Un format révisé de l'éventail de la fragilité a été présenté au groupe. Les cinq étapes de la fragilité sont désormais présentées sur l'axe horizontal. Des colonnes supplémentaires ont été ajoutées. Les participants ont apprécié le nouveau format mais ont fait des remarques sur la nécessité de revoir les descriptions des cinq étapes de la fragilité. Certains participants ont suggéré d'introduire une phase de « stabilisation », de séparer « reconstruire et réformer » en deux phases distinctes étant donné que les réformes structurelles ne peuvent souvent être effectuées avec efficacité que lorsqu'il y a une certaine stabilité dans le pays. D'autres ont suggéré de réduire le nombre de phases à trois ou de laisser le pays décrire les phases. Il a été convenu de développer un glossaire des termes clés et les participants ont suggéré plusieurs expressions à inclure.

Étapes suivantes :

- Les Coprésidents du groupe de travail (en coordination avec les Coprésidents du groupe de travail sur la mise en œuvre) travailleront sur un glossaire de termes clés.

Cadre d'analyse pour le spectre de la fragilité et les indicateurs des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État

Les participants à la réunion ont passé un temps considérable à revoir le cadre d'analyse. L'utilité du format et de l'inclusion de sous-dimensions et de questions pour aider à structurer l'évaluation a fait l'objet d'un consensus. Pour améliorer le document, les suggestions et commentaires généraux suivants ont été fait : i) les questions doivent être simplifiées et réduites en nombre, ii) les questions doivent être ouvertes, iii) plusieurs questions générales pour chacun des objectifs devront être identifiées pour guider l'évaluation de la fragilité, en particulier pour identifier les vecteurs de conflit et de fragilité, iv) une courte description de chacune des dimensions devra être ajoutée, v) les concepts clés utilisés par le cadre d'analyse devront être décrits dans le cadre du glossaire de termes clés, vi) des conseils supplémentaires sur la manière dont les questions peuvent être utilisées dans le processus d'évaluation (et par qui) devront être développés (par exemple des questions plus détaillées pourront être utilisées par les auteurs de l'évaluation de la

fragilité). Des commentaires détaillés et des suggestions concrètes pour les changements des sous-dimensions et des questions ont été fournis par des groupes thématiques sur chacun des objectifs et notés par le Secrétariat. Il a été souligné que le cadre révisé sera utilisé comme point de départ pour le test au niveau des pays et que les commentaires et les consultations de ce processus joueront un rôle important dans la finalisation du cadre.

Étapes suivantes :

- Les Coprésidents du groupe de travail soutenus par le Secrétariat réviseront le cadre d'analyse et les questions sur la base des commentaires du groupe de travail.
- Une version révisée du cadre d'analyse sera distribuée aux membres du groupe de travail pour être commentée, et elle sera utilisée au niveau des pays dans le cadre du lancement/test des évaluations de la fragilité.

Paramètres et critères pour la sélection des indicateurs

Un petit groupe a discuté des paramètres préliminaires pour la sélection des indicateurs. Les paramètres proposés (qui développent les politiques et les paramètres du g7+) ont fait l'objet d'un consensus. Il a été souligné que l'appropriation des indicateurs par les pays devra être renforcée. Les participants ont fait des suggestions supplémentaires qui seront reprises dans une version révisée des paramètres.

Étapes suivantes :

- Les Coprésidents du groupe de travail reverront les paramètres préliminaires en se fondant sur les commentaires du groupe de travail.

Lancement de l'évaluation de la fragilité

Une étude conceptuelle sur le lancement de l'évaluation de la fragilité, qui a été développée sur la base de consultations avec les correspondants du g7+, a été présentée. L'étude suggère un lancement (plutôt qu'un essai limité) pour tirer profit des opportunités liées au développement des DSRP qui est en cours dans plusieurs pays du g7+.

Plusieurs points et questions ont été soulevés par les participants. Il a été suggéré de clarifier i) la liste des informateurs clés, ii) les processus qui seront utilisés pour rassembler les informations au-delà des discussions avec les informateurs clés (par exemple les examens de documents, les discussions avec des groupes de réflexion, la consultation d'experts etc.), iii) les relations entre les questions de l'étude conceptuelle et celles du cadre d'analyse, iv) le rôle joué par les OSC et les partenaires internationaux dans le processus d'évaluation, v) la manière dont l'évaluation de la fragilité est liée aux processus et aux structures de coordination nationales existantes et vi) le lien avec le processus général de mise en œuvre du New Deal. Plusieurs participants ont souligné le manque de clarté dans la manière dont le processus d'évaluation de la fragilité est lié à l'identification des indicateurs. L'étude devra clarifier cet aspect important.

Les représentants de la Sierra Leone, de la RDC, de la Somalie et du Tchad ont donné les dernières informations sur les plans actuels en ce qui concerne la mise en œuvre du New Deal, en particulier en lien avec les plans de lancement de l'évaluation de la fragilité. En Sierra Leone, une équipe de consultants internationaux de l'ODI est récemment arrivée pour soutenir le processus d'évaluation de la fragilité. Le gouvernement a identifié des points focaux pour chacun des objectifs de consolidation de la paix et de renforcement de l'État et une réunion de consultation d'une journée pour chaque objectif aura lieu fin juin. Les résultats seront rassemblés dans une consultation incluant les multiples parties prenantes. En RDC des consultations sur le cadre d'analyse ont eu lieu, et un consultant national pour chaque objectif a été identifié. L'évaluation sera basée sur des examens de documents et des consultations avec les parties prenantes clés. Il est prévu que l'évaluation de la fragilité sera intégrée dans le DSRP et complétée avant la fin du mois d'août.

Étapes suivantes :

- Les Coprésidents du groupe de travail réviseront l'étude conceptuelle pour le lancement sur la base des commentaires de la réunion.

Processus pour la sélection des indicateurs et les consultations

Ce point n'a pas été examiné au cours d'une session dédiée mais durant la réunion du groupe de travail les participants ont soulevé plusieurs questions concernant le processus général du développement d'indicateurs. Plusieurs membres du groupe de travail se sont inquiétés du manque de clarté en ce qui concerne quand et par qui les indicateurs seront développés pour le choix d'indicateurs et les indicateurs mondiaux. Le lien entre le processus au niveau national et le processus du groupe de travail devra être clarifié, en particulier le calendrier et les livrables pour septembre 2012. Plusieurs membres ont également fait des commentaires sur la nécessité d'apporter une expertise technique pour garantir l'identification des indicateurs appropriés. Enfin, il a été noté que le lien entre le lancement de l'évaluation de la fragilité et la mise en œuvre du New Deal dans l'ensemble devra être clarifié. Les Coprésidents ont proposé de présenter les questions et les défis clés lors de la réunion du Comité de pilotage le 8 juin pour obtenir plus de conseils.

Étapes suivantes :

- Sur la base des conseils de la réunion du Comité de pilotage, les Coprésidents du groupe de travail présenteront un processus et un calendrier révisé, et une proposition de livrables pour approbation par le Comité de pilotage.